



# Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Course d'Orientation

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Samedi 29 janvier 2022

(Réalisée en Visio Conférence via la plateforme JITS!)

### Clubs et Comités Départementaux présents :

2104 VOR (J.D LALEVEE) – 2108 TSO (V. GUINOT/JF MORLON) – 2109 ASQ (D. VADROT) – 2508 BALISE 25 (M. POURRE/M. ORTIGER) – 2517 OTB (C. FOLTZER/V. COUPAT) – 3914 JSO (E. GANDELIN) – 7109 GSO (P. FIGUEIRE) – 8903 YCONE (A. LOUAT) – 8904 CARTO (X. BANCEL) – CDCO 39 (JB VIDEIRA) – CDCO 71(V FIGUEIRE) – CDCO 89 (A DUPLESSIS).

### Clubs et CD absents :

2101 ABCO - 2105 ADOC - 2516 ADORR - 3913 O'JURA - 7108 COMM - 3912 JUR'AZIMUT - 7004 VHSD - 9006 RAMBO - CDCO 25 - CDCO 70 - 5803 NORD

### Membres du comité directeur présents :

Valentin PALCAU, Adeline MORVAND, Christelle VIDEIRA, Françoise PAPILLON, Guy GUSCHENRITTER, Jean-Charles LALEVEE, Alain et Valérie POURRE.

### Membres du comité directeur absent : Jean-Michel LEDI

**Invité :** Jean-Philippe STEFANINI - Président de la Fédération Française de Course d'Orientation

Ouverture de la séance à 14h19 par Valentin PALCAU

Le quorum étant respecté (63 votants sur 101 voix), la validité des décisions est acquise. Un vote à main levée est proposé, adopté à l'unanimité.

Valentin PALCAU, président de la LBFCO, est président de séance de fait.

## Assemblée Générale Ordinaire

### ORDRE DU JOUR

#### 1- Election du secrétaire de séance

Valérie POURRE se présente.

*Vote : élue à l'unanimité*

## **2- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de l'an dernier**

Pas de remarque.

*Vote : adopté à l'unanimité*

## **3- Rapport moral 2021 du président**

Valentin PALCAU fait lecture du rapport moral.

Il revient sur cette année particulière marquée par les incertitudes liées au covid et l'application des mesures sanitaires, le président félicite à juste titre sa mise en place sur les manifestations et l'adaptation de tous qui ont rendu possible la pratique.

Il souligne un effectif en baisse de 8% avec un regain par rapport à 2020 de 4% et un nombre de licenciées en hausse. Il souligne également une parité homme-femme au sein du comité directeur.

Le président revient aussi sur l'organisation de O'France et félicite les 2 clubs organisateurs ainsi que les bénévoles et les experts de la FFCO.

Il met ensuite en avant la dynamique jeunes au sein de la ligue : RDE organisé en décembre 25 (qui a néanmoins enregistré 1/3 de participants en moins lié à la reprise de l'épidémie de covid), fin des SLE clubs remplacées par les sections d'excellence sportive en lycée (dont une demande au Lycée de Brochon, 21) et enfin la volonté de créer un groupe performance ligue (qui ne sera possible qu'avec l'implication des clubs pour organiser ces regroupements jeunes).

Le président fait ensuite lecture des principales sélections internationales, revient sur les actions de formations réalisées, fait un bilan des compétitions 2021 et remercie chaleureusement les clubs organisateurs.

*Vote : adopté à l'unanimité*

## **4- Rapport d'activités 2021**

Présentation du bilan d'activités par Jean-Charles LALEVEE.

Concernant les courses régionales : il n'a pas été fait de classement compte tenu du peu de courses.

L'élaboration du calendrier 2022 a été difficile compte tenu des chevauchements de dates, 2 clubs se sont retirés et report de leurs candidatures en 2023. En 2022, seront organisées 24 régionales dont 5 à VTT et 6 championnats de ligue.

Calendrier des compétitions 2022 mis en ligne sous un autre format (one drive) pour faciliter les mises à jour et une meilleure réactivité.

Il précise que les mises à jour du Règlement Sportif ligue 2022 sont liées aux mises à jour du RS Fédéral et fait lecture des principales modifications.

Il indique la reconduction du tarif préférentiel négocié avec SPPRINT pour les impressions de cartes.

*Vote : adopté à l'unanimité*

## **5- Bilan financier 2022 de la trésorière, rapport du vérificateur aux comptes pour l'exercice écoulé, approbation des comptes 2021**

Christelle VIDEIRA présente le rapport financier pour 2021. Bilan très excédentaire lié à la subvention de la région perçue fin 2020. Par contre, le budget prévisionnel est non réalisé (38000€ de budget prévisionnel et 21000€ de réalisé). Elle précise que 3000€ sur la subvention d'investissement touchée en 2020 reste à réaliser

en 2022 et le sera dans l'aide cartographique.

Le président de la FFCO prend la parole et souligne que l'effort de la fédération qui a supprimé les droits d'affiliation en 2021 aurait dû apparaître dans les comptes.

Elle revient sur les postes de dépenses (jeunes, femmes, manifestations, matériel sportif) et détaille les aides financières de la ligue (école de CO, challenge des écoles, RDE, aide aux inscriptions, cartographie, haut-niveau, pass'o, frais experts, stages, formations, mise à disposition du matériel et son entretien, facturation des impressions via la ligue).

Pour les recettes, les subventions représentent la principale source de financement.

Elle précise la mise en place et mise à jour des conventions pour le prêt de matériel.

Le président fait ensuite lecture du rapport du vérificateur aux comptes Didier HABERKORN, pour l'exercice 2021. Il précise que les contrôles effectués ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée. En conséquence, il recommande à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, et remercie la trésorière pour la qualité de son travail.

*Vote : adopté à l'unanimité*

Le président remercie Didier HABERKORN pour son travail de vérificateur.

## **6- Présentation et vote du budget prévisionnel 2022**

Christelle VIDEIRA porte à la connaissance des membres le budget prévisionnel 2022. Les différents postes sont présentés. Elle précise que le règlement financier a été modifié et invite les clubs à le consulter régulièrement.

Les membres présents sont invités à faire part de leurs remarques et à poser les questions qu'ils souhaitent. Prise parole par le club TSO (Véronique GUINOT) qui est surprise que la ligue n'ait pas mis en place un dispositif d'aide à la reprise tout comme la FFCO sur le prix des licences.

Réponse ligue : pas d'aide mais pas d'augmentation sur la part licencié (3€ individuel ou 5€ famille).

Précision fédération : L'effort de la fédération se mesure par la renonciation à 50 pour cent des redevances en 2021 et révision du taux de base sur les taxes sur les inscriptions en 2022.

*Vote : adopté à l'unanimité*

## **7- Election des vérificateurs aux comptes pour l'exercice à venir**

Didier HABERKORN sera contacté pour savoir s'il souhaite être vérificateur en 2022. Question posée le 30/01/2022 à l'intéressé qui a accepté.

*Vote : élu à l'unanimité par les membres du comité directeur de la ligue*

## **8- Divers**

Bilan Pass'o : Françoise PAPILLON fait état des différents pass'o délivrés sur les manifestations en 2021 :

Pass compétition délivrés sur plusieurs régionales, nombre élevé de pass event délivrés sur O'France et pass découverte.

Question posée au président de la FFCO sur les déclarations des pass'O. Désormais, toutes les inscriptions remonteront à la fédération. Ces déclarations représentent un axe de développement important pour les clubs car la Ligue en prend en charge financièrement une très grosse partie.

Réponse FFCO : Le président s'engage à fournir une réponse rapidement et en profite pour rappeler que toute manifestation, animation et entraînement doit être ajouté à l'agenda pour bénéficier de la responsabilité civile.

Bilan RDE : Alain POURRE fait un bilan du RDE qui s'est déroulé à Besançon en décembre 2021 (effectif, clubs présents, exercices proposés, cartes utilisées) et précise qu'un tiers des participants s'est désisté suite à l'épidémie de covid.

Il remercie enfin le club Balise 25 pour cette organisation, les accompagnateurs et fait appel à des volontaires pour 2022 en précisant qu'ils peuvent bénéficier de son accompagnement. Jean-David LALEVEE répond positivement et propose d'en organiser un dans la vallée de l'Ouche.

## 9- Questions Diverses

La parole est donnée aux représentants des clubs et comités départementaux.

-Le CDCO 89 (A DUPLESSIS) s'interroge sur le règlement actuel concernant la mise à disposition d'arbitre dès lors qu'un club organise et propose de limiter à une manifestation obligatoire ou plus sur volontariat. La commission pratique sportive l'invite à se joindre à la commission pour réfléchir à la question. Alain POURRE rajoute que les clubs qui organisent et arbitrent sur une autre course ont « double peine », ceux qui n'organisent pas, ne fournissent pas d'arbitre. Jean-Charles LALEVEE estime que les clubs doivent motiver leurs licenciés en interne. Pascal FIGUEIRE souligne que les arbitres sont souvent polyvalents au sein des clubs et qu'il y a peu de volontaires. Le sujet sera revu par la commission sportive.

Il est ensuite décidé d'envoyer aux clubs un mail de consultation sur les besoins en formation pour proposer une formation arbitrage ou autre et Valentin PALCAU suggère une mutualisation de formation avec ligues limitrophes pour avoir assez de monde et accélérer les formations.

S'en suit une discussion autour du groupe ligue performance lié au nouveau projet fédéral : Les clubs doivent adresser les fiches des jeunes à potentiel à la ligue avant le 30/09/22 (prérequis à respecter) et une recherche de volontaires est faite pour gérer ce futur groupe ligue performance.

-Alain POURRE sollicite la FFCO pour obtenir le logo actualisé « RDE ».

## 10 - Election des représentants de la ligue aux prochaines assemblées générales de la Fédération Française de Course d'orientation

Se présentent pour la ligue 2 titulaires : Valentin PALCAU et Jean-Charles LALEVEE et 2 titulaires suppléants : Valérie POURRE et Jean-Michel LEDI.

*Vote : élus à l'unanimité*

La parole est donnée à Jean-Philippe STEPHANINI, président de la FFCO

Il félicite la ligue pour sa dynamique et revient sur O'France.

Concernant la dynamique de développement : il précise que la fédération a connu une croissance de 3% par rapport à 2020 mais n'est pas revenu au niveau 2019 et a créé une commission territoriale pour interroger et comprendre comment certains clubs ont réussi à maintenir le nombre de licenciés et pourquoi d'autres n'y parviennent pas.

Il précise que les arbitres qui sont membres du comité directeur de la ligue peuvent officier, que cela ne concerne que le bureau fédéral (confirmé par le conseil national de l'éthique).

Il fait un petit aparté sur les nouvelles normes cartographiques : -ISSprOM : correctifs sur la représentation des multi niveaux, vert infranchissable réintroduit + petites modifications (dont quelques-unes en ISSOM), nouvelles spécifications IOF sur les cartes VTT, symboles qui traitent les exceptions (hors chemins).

Validation prochaine en bureau directeur (DTN ayant déjà émis un avis favorable).

Jean-Charles LALEVEE indique qu'il n'y a pas obligation à les adopter en 2022 pour les courses régionales excepté pour les championnats de sprint, s'ensuivent quelques échanges à ce sujet.

En fin de réunion, Valérie POURRE (vice-présidente) rappelle aux clubs de bien passer par la ligue s'ils ont des questions à poser à la Fédération (interlocuteur principal) et Valentin PALCAU remercie les clubs et Comités Départementaux pour leur présence et les échanges constructifs.

Clôture de l'Assemblée Générale à 16h25.

La Secrétaire de séance,

Valérie POURRE



Le Président de séance,

Valentin PALCAU

